

*Je suis en terminale et je veux faire des études de santé.
Deux possibilités :*

Une licence avec une option « accès santé » (L. AS)

1^{re}
année

Le lycéen choisit la licence

qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (Sciences de la Vie, Psychologie, Économie, Chimie) qui propose une option "accès santé" pour la ou les filières qui l'intéressent (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Kinésithérapie)

L'université de Tours propose une option "Accès Santé" avec les mentions de licence suivantes :

- LAS Chimie
- LAS Économie
- LAS Psychologie
- LAS Sciences de la vie

 **parcoursup**

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

1^{re}
année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (option Chimie, Psychologie, Physique, Mathématiques, Économie, Sciences de la Vie)

L'université de Tours propose les options suivantes en PASS :

- PASS option Chimie
- PASS option Économie
- PASS option Mathématiques
- PASS option Physique
- PASS option Psychologie
- PASS option Sciences de la vie

 **parcoursup**

Une licence avec une option « accès santé » (L. AS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit la licence qui correspond le mieux à ses projets et ses points forts (Sciences de la Vie, Psychologie, Économie, Chimie) qui propose une option "accès santé" pour la ou les filières qui l'intéressent (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie ou Kinésithérapie)

Au sein de cette licence, il suit des enseignements liés à l'option « accès santé »



S'il valide sa 1^{re} année,
il peut candidater dans la ou les filières de santé qui l'intéressent



S'il ne valide pas sa 1^{re} année de licence,
il ne peut pas candidater aux études de santé



Il est admis en 2^e année dans la filière MMOPK* qui l'intéresse



Il poursuit en 2^e année de licence



Il peut redoubler cette 1^{re} année



Il peut se réorienter via Parcoursup



Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire validée

parcoursup

Un parcours spécifique « accès santé » avec une option d'une autre discipline (PASS)

Comment ça marche ?

1^{re} année

Le lycéen choisit le parcours spécifique santé (PASS)

et une option qui correspond à ses points forts et à ses autres projets éventuels (option Chimie, Psychologie, Physique, Mathématiques, Economie, Sciences de la Vie)

Ces parcours sont organisés dans les universités ayant des facultés de santé



S'il valide sa 1^{re} année,
il candidate aux études de santé (maïeutique, médecine, odontologie, pharmacie ou kiné)



S'il ne valide pas sa 1^{re} année,
il ne peut pas candidater aux études de santé ;
il ne peut pas redoubler cette 1^{re} année



Il est admis en 2^e année dans la filière MMOPK* qui l'intéresse



Il poursuit en 2^e année de licence de l'option choisie



Il doit se réorienter via Parcoursup (dans une L. AS 1^{ère} année s'il le souhaite)



Et, s'il le souhaite, il candidate à nouveau aux études de santé après au moins une année supplémentaire validée

parcoursup

Pour la rentrée 2020, l'université de Tours propose les formations suivantes dans Parcoursup :

Licence avec Accès Santé

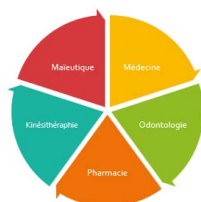
- LAS Chimie
- LAS Economie
- LAS Psychologie
- LAS Sciences de la vie

Parcours spécifique Accès Santé

- PASS option Chimie
- PASS option Economie
- PASS option Mathématiques
- PASS option Physique
- PASS option Psychologie
- PASS option Sciences de la vie

* Filières de Santé (MMOPK)

- Médecine
- Maïeutique
- Odontologie
- Pharmacie
- Kinésithérapie



Ce logo permet de repérer les formations donnant accès aux filières de Santé (MMOPK) dans Parcoursup

parcoursup
Entrez dans l'enseignement supérieur